

Source : [http://www.insee.fr/fr/nom\\_def\\_met/definitions/html/population-active.htm](http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/definitions/html/population-active.htm)

## DÉFINITIONS DE POPULATION ACTIVE (*LABOUR FORCE*) Une définition à géométries variables...

### Définition de *population active*

---

La population active regroupe la [population active occupée](#) (appelée aussi "population active ayant un emploi") et les chômeurs.

La mesure de la population active diffère selon l'observation statistique qui en est faite. On peut actuellement distinguer trois approches principales : au sens du [BIT](#), au sens du recensement de la population, au sens de la Comptabilité nationale.

### Définition de *population active* au sens du « BIT »

---

La [population active](#) dite "au sens du [BIT](#)" regroupe la [population active occupée](#) et les chômeurs (ces deux concepts étant entendus selon les définitions BIT).

#### *Remarque*

Définition internationale, adoptée en 1982 par une résolution du Bureau international du travail ([BIT](#)).

### Définition de *population active* au sens de la « comptabilité nationale »

---

La [population active](#) est définie aux fins de la Comptabilité nationale comme comprenant toutes les personnes des deux sexes au-dessus d'un [âge](#) déterminé qui fournissent, durant une période de référence spécifiée, la main-d'œuvre nécessaire aux activités de production (telles que retenues dans la définition de la production du système de comptabilité nationale, SCN) . Elle comprend toutes les personnes qui remplissent les conditions pour être considérées comme personnes pourvues d'un emploi (salariés ou non salariés) ou comme chômeurs.

#### *Remarque*

En comptabilité nationale, la [population active](#) résidente comprend les diplomates et militaires français à l'étranger mais exclut les diplomates et militaires étrangers qui ont leur résidence habituelle en [France](#).

### Définition de *population active* au sens du « Recensement de la population »

---

La population active au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ;
- aider un membre de la [famille](#) dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ...;
- être militaire du contingent (tant que cette situation existait) ;
- être [chômeur](#) à la recherche d'un emploi.

#### *Remarque*

Ne sont pas retenues les personnes qui, bien que s'étant déclarées chômeurs, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi. C'est ce qui distingue cette définition de la population active au sens du recensement de la population d'une définition utilisée antérieurement de [population active spontanée](#) (ou auto-déclarée).